MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

UNIVERSITE DE PARIS

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE PARIS, session 2020

La présidente d'Université de Paris,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1er : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE PARIS, au titre de l'année 2020 :

Madame HERNU Valérie, attachée principale, présidente, Université de Paris, Paris.
Madame PAYET Marie-Michèle, ingénieure d'études, vice-présidente, Université de Paris, Paris.
Monsieur DIABY Moktar, ingénieur d'études de classe normale, expert, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Paris.
Monsieur HANGAT Augustin, ingénieur d'études hors classe, expert, Université de Paris, Paris.
Madame JOULIA Pauline, ingénieure de recherche, Observatoire de Paris, Paris.
Monsieur AMARA Kadda, ingénieur d'études, suppléant, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 20 août 2020

Christine CLERICI